



Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 2026

L'An Deux mille vingt-six le 27 avril à seize heures trente, les membres du comité syndical du SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE, désignés par délibération des conseils communautaires du 9 avril pour l'IBTN et du 14 avril pour la CCPAVR, se sont réunis à Saint Philbert-sur-Risle sur convocation en date du 17 avril 2026 qui leur a été adressé par Monsieur Francis COUREL, Président sortant, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont installés dans leur fonction de membres (titulaires et suppléants) du comité syndical du SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE :

Communauté de communes	Titulaires	Suppléants
Communauté de communes Bernay Terres de Normandie (IBTN)	BEURIOT Valéry	BORDIER Sophie
	BOULAYE Guillaume	CHOLEZ Manuel
	DELAPORTE Jean-Pierre	MARI Christophe
	DESCHAMPS Didier	SYES Nicolas
	COTTARD Bruno	FALCE Christian
	THONNEL Mickaël	GRISIER Dominique
	BREEMEERSCH Jérôme	BREANT Caryl
	VANTOMME Marc	VAN DEN DRIESSCHE André
Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR)	DE ANDRES Carole	LE BELLEGUY Sylvie
	RABEL Michel	BERTEAUX Nicolas
	CHAPELLE Michel	CHIRET Agnès
	DEVILLEE Bastien	LECHAPTOIS Bruno
	GAUTIER Franck	LEROY Dominique
	REBOURG Elian	LANGLOIS Emmanuel
	COUREL FRANCIS (Corneville/Risle)	JARZEBOWSI Léonard
	BOUCHER Sylvie	AUBREE Loreena
	BONVOISIN Patrice	KAROUI Lou
	GRARD Bernard	HEBERT Chaudé
	TIHY André	BIHEL Pascal
	WILLIOT Claire	DAVALLAN Sébastien
	DUONG Isabelle	MAROUSEZ Bertrand
	LAMY Denis	ROJAS Kenny
	FLAMBARD Morgan	HERICHER Christopher
	HAMON Olivier	BISSON Jean-Christophe
	AUVRAY Patrice	MOUCHEL Florence
	CANTELOUP Christophe	NIEL Clément
	VALLEE Franck	LEBLANC-LANDRIN Céline
	TOUSSAINT Christophe	LANDA Régine
COUREL Francis (SPR)	BINY Christophe	
DROUET Romain	BEAUMESNIL Séverine	

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Francis COUREL, Président sortant du SMBVR.

M COUREL Francis (Saint Philbert sur Risle) reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

Le bureau de vote a été installé et se compose :

- D'un secrétaire NIEL Clément
- De deux assesseurs : DROUET Romain et DEVILLEE Bastien

M COUREL a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a constaté que la condition du quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie.

Etaient présents au cours de la séance :

Délégués titulaires	Délégués suppléants	Communauté de communes
BEURIOT Valéry BREEMERSCH Jérôme COTTARD Bruno DELAPORTE Jean-Pierre DESCHAMPS Didier VANTOMME Marc		Communauté de communes Bernay Terres de Normandie
BONVOISIN Patrice BOUCHER Sylvie CANTELOUP Christophe CHAPELLE Michel COUREL Francis (Corneville/Risle) COUREL Francis (Saint Philbert sur Risle) DEVILLEE Bastien DROUET Romain DUONG Isabelle FLAMBARD Morgan GRARD Bernard HAMON Olivier LAMY Denis RABEL Michel REBOURG Elian TIHY André WILLIOT Claire	LANDA Régine LE BELLEGUY Sylvie LEBLANC-LANDRIN Céline NIEL Clément	Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

Election pour la Présidence

26 présents + 2 pouvoirs (M BOULAYE à M BEURIOT & M GAUTIER à M REBOURG) = 28 votants

Election pour la Vice-Présidence, Trésorier, Secrétaire et Membre du bureau

26 présents (Arrivée de M COTTARD) + 3 pouvoirs (M BOULAYE à M BEURIOT & M GAUTIER à M REBOURG & M CANTELOUP à M NIEL) = **29 votants**

Autres présents : M DUPUIS Thomas (technicien rivière), CHOLEZ Manuel (suppléant), HEBERT Claude (suppléant), ROJAS Kenny (suppléant)

1/ Installation du bureau du Syndicat

Pour chaque tour d'élection, il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, chaque membre est muni d'une enveloppe de couleur et un bulletin blanc. Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne.

Election du Président

Monsieur COUREL Francis (président sortant)

Monsieur LAMY Denis

Sont candidats à cette charge

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **28**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **2**

Reste pour le nombre de suffrage exprimés : **26**

Majorité absolue : **14**

Ont obtenu :

Monsieur COUREL Francis (président sortant) : **20**

Monsieur LAMY Denis : **6**

Monsieur COUREL Francis ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Composition du bureau

Monsieur le Président propose que les membres du bureau continuent d'être composés de 7 membres : un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire et 3 membres de bureau sans fonction

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Accepte que le bureau soit composé de 7 membres comme évoqué ci-dessus

Election du Vice-Président

Monsieur TIHY André

Madame DUONG Isabelle

Sont candidats à cette charge

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **1**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **28**

Majorité absolue : **15**

Ont obtenu :

Monsieur TIHY André : **22**

Madame DUONG Isabelle : **6**

Monsieur TIHY André ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du secrétaire

Monsieur BEURIOT Valéry

Est candidat à cette charge

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **0**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **29**

Majorité absolue : **15**

A obtenu :

Monsieur BEURIOT Valéry : **29**

Election du trésorier

Monsieur CANTELOUP Christophe

Est candidat à cette charge

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **0**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **29**

Majorité absolue : **15**

A obtenu :

Monsieur CANTELOUP Christophe : **29**

Election des 3 membres du bureau sans fonction

Mme DUONG Isabelle et MM DROUET Romain et DESCHAMPS Didier

Sont candidats à cette charge

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **0**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **29**

Majorité absolue : **15**

Ont obtenu :

Mme DUONG Isabelle : **29**

M DROUET Romain : **29**

M DESCHAMPS Didier : **29**

Aux termes des opérations électorales, le **Bureau du SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLEE DE LA RISLE se compose de :**

Monsieur **COUREL Francis** est élu Président.

Monsieur **TIHY André** est élu Vice-Président.

Monsieur **BEURIOT Valéry** est élu Secrétaire.

Monsieur **CANTELOUP** Christophe est élu Trésorier.

Monsieur **DESCHAMPS Didier** est élu membre du bureau.

Monsieur **DROUET Romain** est élu membre du bureau.

Madame **DUONG Isabelle** est élue membre du bureau.

Les délibérations de fonction de délégation, d'indemnisation des élus (taux maximal de 25.59 pour le président et de 10.24 pour le Vice-Président) ont été prises à la suite à l'unanimité.

Ensuite, l'élection de la commission d'Appel d'Offre (CAO), toujours à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Membres titulaires :

Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre

Monsieur AUVRAY Patrice

Monsieur BEURIOT Valéry

Monsieur DESCHAMPS Didier

Monsieur TIHY André

Membres suppléants :

Madame WILLIOT Claire

Monsieur DROUET Romain

Monsieur GRARD Bernard

Monsieur CANTELOUP Christophe

Madame BORDIER Sophie

2/ Orientations budgétaires 2026

Le programme d'investissement 2026 s'élève à 900 217 € TTC.

Il s'agit d'un programme axé sur la RCE et le Programme d'actions (PPRE).

1/ la RCE du Nœud de Pont-Audemer avec la MOE, l'AMO, les travaux, etc. pour un montant de 72 902 € TTC

2/ Finalisation de la RCE des ST de Brionne + MOE pour un montant de 26 236 € TTC

3/ Etude RCE centre-ville de Brionne pour un montant de 120 000 € TTC

4/ Travaux sur l'effacement du seuil des Burets 250 000 € TTC

5/ Complément d'études sur la RCE des moulins d'Authou n°2 et n°3 pour 17 000 € TTC

6/ Etude RCE au droit du seuil de la Roquette sur la Tourville pour 60 000 € TTC

7/ Etude et travaux sur le moulin Ste Marie (livet sur Authou) pour un montant de 20 000 € TTC

8/ Le PROGRAMME D' ACTIONS 2026 (lin Ste Marie restauration hydromorphologique du Bréard, Gestion embâcles, projet de restauration écologique de la Source et du Bec, rce ile de pont Authou, déconcrétionnement/décolmatage,) pour un montant de 872 717 € TTC

9/ Travaux divers (cpte 21) 37 500 € TTC

10/ Participation SMBVR dans l'opération RCE Câtillon (cpte 204) pour un montant de 21 344 € TTC

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 19h30 heures, après avoir remercié l'ensemble des membres présents.